N°615

du 25 JUN 2013

Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi SOUZA

TROP PLEIN DE CANDIDATURES ?

Le Général de Gaulle l'avait dit avec autorité : ce qui est à craindre en politique ce n'est pas le vide mais le trop-plein. Ceux qui naïvement craignaient la désertion électorale l'avaient oubliée. Chacun savait que l'opposition radicale qui feignait de crier à la non-participation préparait dans le même temps ses listes de candidatures.

Le sort en est à présent jeté. La Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) a présenté le jeudi 20 juin 2013 à son siège l'état des lieux concernant le dépôt des candidatures aux élections législatives 2013. Au total 12 partis politiques, 2 regroupements de partis politiques et 15 listes de candidats indépendants ont déposé leurs dossiers à la CENI. Conformément au code électoral, tous les dossiers enregistrés seront transmis pour les vérifications administratives au Ministère de l'Administration territoriale, et remis à la Cour Constitutionnelle qui publiera la liste des candidats, au plus tard vingt-cinq (25) jours avant la date du scrutin

Une élection pluraliste va donc se tenir .En l'état des candidatures, plusieurs observations s'imposent.

Le scrutin s'ouvre dans une situation politique inédite. L'ancien parti présidentiel, le RPT, a disparu et a été remplacé par une force nouvelle UNIR. Il ne s'agit pas d'un simple ravalement de façade mais bien d'une formation renouvelée.

La majorité des candidats sont nouveaux. Ce qui ne signifie pas que les anciens ont démérité. Ils trouveront dans le Sénat, les élections locales et le Conseil économique l'occasion de faire valoir leurs éminentes compétences.

suite à la page 6

P.3 **Législatives du 21 juillet**

La couverture géographique du scrutin va se jouer entre UNIR, UFC, CST et Arc-en-ciel

P.7 Construction de 15 mini-systèmes d'adduction d'eau à Lomé

La phase de foration officiellement lancée mardi à Ségbé

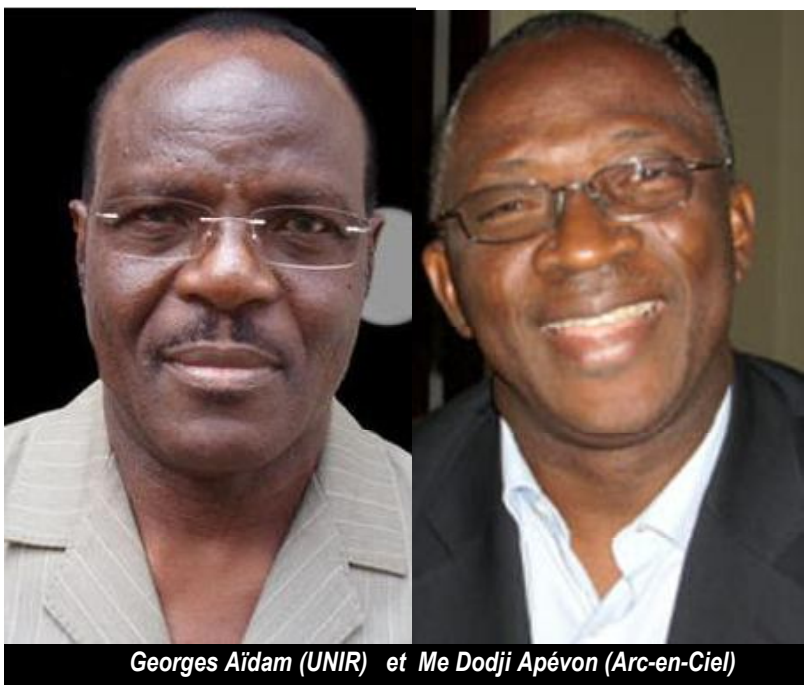

Georges Aïdam (UNIR) et Me Dodji Apévon (Arc-en-Ciel)

P.7 En provenance de la Polyclinique de Bois en France

Des appareils de dialyse pour le Togo

P.4 Au Port autonome de Lomé (PAL)

Le français Eiffage remporte le contrat d'agrandissement du terminal à conteneurs

P.4 Dépôt de candidatures pour les législatives

L'Union européenne prend acte et encourage

Prix: Togo, Bénin, Burkina: **250CFA** Zone CFA: **300 F** Europe et autres pays: **1 euro --- Abonnement:** Contacter **22 61 35 29 / 90 05 94 28**

Législatives du 21 juillet

La couverture géographique du scrutin va se jouer entre UNIR, UFC, CST et Arc-en-ciel

Laté Pater

12 partis politiques, 2 regroupements de partis politiques et 15 indépendants vont se lancer à la conquête des 91 sièges de la future Assemblée nationale. Si tous les dossiers sont confirmés par les vérifications administratives au niveau du ministère de l'Administration territoriale. Le moins qu'on puisse dire, c'est que la bataille sera menée par 2 partis politiques (UNIR et UFC) et 2 regroupements de partis politiques (CST et Arc-en-ciel), pour avoir couvert l'ensemble des 30 circonscriptions électorales. Il leur restera à convaincre les électeurs. Déjà, avec la grogne sociale qui a atteint le Togo profond, le parti au pouvoir ne devra pas s'entendre à se la couler douce, surtout avec les réserves portées ici et là sur certains candidats retenus. L'Union pour la République (UNIR) aura fatalement deux adversaires à gérer d'ici le scrutin, en interne et en externe. Les adversaires y trouveront certainement matière à développer…pour prétendre à la majorité parlementaire recherchée.

Pour l'Union des forces de changement (UFC), le même défi de combattre sur deux fronts existe. Au regard de l'inimitié flagrante qui existe désormais entre les anciens et les nouveaux affidés de Gilchrist Olympio, le parti jaune doit avoir des soucis avec sa popularité d'antan. Les populations vont naturellement

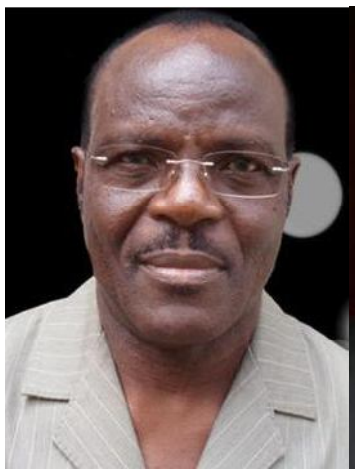

Georges Aïdam (UNIR)

Dodji Apévon (Arc-en-ciel)

se répartir et s'aligner derrière le clan Olympio ou le clan Fabre.

Pendant ce temps, la Coalition Arc-en-ciel a la particularité de regrouper des partis ayant obtenu, par le passé, des scores médiocres ne leur ayant pas permis d'être représentés à l'Assemblée nationale sortante (la CDPA, l'UDS-Togo, le MCD). Seul le Comité d'action pour le renouveau (CAR), sur la base de cette même référence, peut se bomber le torse avec ses quatre députés actuels. Même si on n'est plus prêt à faire le constat tardif d'avoir été combattu par ses propres adversaires de l'opposition. Tandis qu'avec le Collectif Sauvons le Togo (CST), il est pratiquement question d'un baptême de feu, d'un premier essai visant à transformer les mobilisations de rue en une véritable assise politique. En raison du discours tout flou que tiennent toujours les responsables des deux regroupements sur l'échec des candidatures communes, il faut un miracle pour les revoir ensemble dans les campagnes. Tenez, sur cette aventure commune au forceps qui était tentée, Patrick Lawson avance : *« nos camarades de la Coalition +Arc-en-ciel+ ont donné la priorité à l'Alliance électorale, ce n'était pas notre compréhension de la chose. Le disant ainsi, cela ne veut pas dire qu'eux aussi ne se sont pas mis à se battre pour les bonnes conditions d'organisation de ces élections (...) Maintenant, pour le reste, c'est des questions d'approches différentes… à la dernière réunion, ce qu'ils avaient laissé entendre, c'est qu'ils déposeraient leur liste. Pour cela, on a cru - surtout l'ANC - qu'à partir de là, ils ont déposé. C'est à notre grand étonnement que nous avons appris qu'ils l'ont fait le dernier jour… Nous devrions nous respecter mutuellement pour ne pas créer des polémiques inutiles, pour ne pas nous dénigrer les uns et les autres… Avant que la prorogation de dépôt de listes n'intervienne, pour nous, c'est que la Coalition a déposé son dossier. A partir de là, c'était sans rancune. Nous avons été étonnés d'apprendre le jeudi matin sur les antennes que la Coalition n'a déposé ses dossiers que le mercredi ».* Alors que pour Mme Brigitte Adjamagbo-Johnson : *« je ne peux que m'en tenir aux faits. Nous autres, ayant fini, nous étions en contact avec nos amis qui nous informaient régulièrement de l'état d'avancement des discussions. Nous ne pouvons pas dire aujourd'hui qu'ils nous ont trompés. C'est vrai, nous avons vu qu'ils étaient en discussions, mais je ne sais pas ce qui s'est passé ».* Etaient-ils réellement en échanges permanents ?

Qu'à cela ne tienne, les partis à l'ambition modérée entendent s'y infiltrer par la plus petite porte (Le Nid, Union des Nationalistes pour le Travail, Afrique Togo Ecologie, PDR, CPP, NET, Alliance, Nouvelle Dynamique Populaire, Santé du Peuple et Fond Démocratique Libéral). Encore que le mode de scrutin reste la proportionnelle à la plus forte moyenne. Autrement, avec très peu de voix favorables, on est sûr de ne pas pouvoir être élu à la table du Législateur qui coûte autour du million de francs Cfa tous les mois.

Accusé d'attribuer trop de marchés gré à gré par les entrepreneurs des BTP

Le ministre des Travaux publics, Ninsao Gnofam réagit:

«*Ces entreprises font du mauvais travail*»

Le ministre des Travaux Publics n'est pas du tout d'accord avec les accusations du Secrétaire général adjoint du syndicat national des entrepreneurs en bâtiments et travaux publics, Komlan Seydou. Non seulement il réfute ces affirmations, mais il démontre que les raisons qui l'amènent des fois à procéder par entente directe au lieu d'un appel d'offres formel proviennent de ces entreprises elles-mêmes. La médiocrité de ces entreprises serait en cause. Ninsao Gnofam répond à nos questions.

pa-lunion.com: ***Les entrepreneurs membres du SNE BTP, vous accusent de privilégier certains au détriment des autres. Ils parlent même de trop de cession de marchés publics de gré à gré. Comment expliquez-vous cette situation ?***

Ninsao-Gnofam: Merci, je l'ai appris également. Jusqu'au moment où je vous parle, aucun entrepreneur, aucun syndicat des entrepreneurs ne m'a approché pour évoquer la question. Mais je voudrais dire une chose. Depuis 2009, nous sommes dans un nouveau cadre en ce qui concerne l'attribution des marchés publics et des services publics. Mais, lorsqu'ils nous disent que nous faisons du gré à gré, ça dépend ! Il suffit de se référer aux textes et en ce sens là, le nouveau code des marchés publics autorise l'administration à aller vers l'entente directe ou le gré à gré sous certaines conditions.

Je prends par exemples le cas des travaux que nous avons réalisés autour de la Place de l'indépendance, le cas des travaux qui sont actuellement en cours d'exécution pour relocaliser les commerçants victimes des incendies des marchés. Nous avons dû demander l'autorisation de la direction nationale de contrôle des marchés publics pour permettre de réquisitionner des entreprises pour le faire. Mais ce faisant, nous prenons sur nous des responsabilités parce que nous voulons que les travaux soient réalisés dans certaines conditions précises, et compte tenu de cette responsabilité, nous ne pouvons pas faire appel à n'importe quelle entreprise. Ça, il faut que les gens le notent très bien. Nous avons ici un registre de notation des entreprises. Nous connaissons toutes nos entreprises. Comment elles fonctionnent. J'ai vu certains entrepreneurs sur certaines chaînes de télévision privées qui ont indexé à plusieurs reprises le ministère des travaux publics de faire du gré à gré. Mais ce chef d'entreprise, s'il le veut, nous allons faire la confrontation et je vais lui apporter les preuves que nous

suite à la page 5

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
CENI

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

ELECTIONS LEGISLATIVES 2013

TABLEAU RECAPITULATIF DES CANDIDATURES ENREGISTREES

N° d'ordre	CIRCONSCRIPTION ELECTORALES	Nombre de Sièges	LISTES DES PARTIS POLITIQUES ENREGISTREES	LISTES D'INDEPENDANTS ENREGISTREES	TOTAL DE LISTES	NBRE TOTAL D'HOMMES	NBRE DE FEMMES TITULAIRES	NBRE DE FEMMES SUPPLEANTES	NBRE TOTAL DE FEMMES	TOTAL CANDIDATS
1	TONE-CINKASSE	4	5	0	5	36	3	1	4	40
2	KPENDJAL	3	4	0	4	23	0	1	1	24
3	TANDJOARE	2	4	0	4	15	1	0	1	16
4	OTI	3	4	0	4	23	1	0	1	24
TOTAL SAVANES		**12**	**17**	**0**	**17**	**97**	**5**	**2**	**7**	**104**
5	KERAN	2	6	0	6	24	0	0	0	24
6	DOUFELGOU	2	7	1	8	29	1	2	3	32
7	BINAH	2	5	1	6	21	1	2	3	24
8	KOZAH	3	7	0	7	35	4	3	7	42
9	ASSOLI	2	5	0	5	18	1	1	2	20
10	DANKPEN	3	6	1	7	35	4	3	7	42
11	BASSAR	3	5	1	6	31	4	1	5	36
TOTAL KARA		**17**	**41**	**4**	**45**	**193**	**15**	**12**	**27**	**220**
12	TCHAOUDJO	3	5	0	5	25	3	2	5	30
13	TCHAMBA	3	4	0	4	23	0	1	1	24
14	SOTOUBOUA	3	5	0	5	27	1	2	3	30
15	BLITTA	3	6	0	6	34	2	0	2	36
TOTAL CENTRALE		**12**	**20**	**0**	**20**	**109**	**6**	**5**	**11**	**120**
16	OGOU-ANIE	4	5	1	6	40	4	4	8	48
17	EST-MONO	3	4	1	5	28	1	1	2	30
18	MOYEN-MONO	2	5	0	5	19	0	1	1	20
19	HAHO	3	4	1	5	27	2	1	3	30
20	AMOU	3	4	0	4	22	2	0	2	24
21	WAWA-AKEBOU	3	5	1	6	33	3	0	3	36
22	DANYI	2	5	0	5	19	1	0	1	20
23	AGOU	2	7	1	8	25	3	4	7	32
24	KLOTO-KPELE	3	5	1	6	32	4	0	4	36
TOTAL PLATEAUX		**25**	**44**	**6**	**50**	**245**	**20**	**11**	**31**	**276**
25	AVE	2	7	2	9	33	1	2	3	36
26	ZIO	4	6	1	7	50	4	2	6	56
27	YOTO	3	7	2	9	50	3	1	4	54
28	VO	3	6	3	9	45	4	5	9	54
29	LACS-BAS MONO	3	6	3	9	42	6	6	12	54
30	GRAND LOME	10	9	1	10	151	26	23	49	200
TOTAL MARITIME		**25**	**41**	**12**	**53**	**371**	**44**	**39**	**83**	**454**
TOTAL NATIONAL		**91**	**163**	**22**	**185**	**1015**	**90**	**69**	**159**	**1174**

Au Port autonome de Lomé (PAL)

Le français Eiffage remporte le contrat d'agrandissement du terminal à conteneurs

Jean Afolabi

Le groupe français Eiffage Travaux Publics va réaliser les travaux des terre?pleins portuaires du programme de modernisation et d'agrandissement du terminal à conteneurs du port de Lomé, apprend-on de sources officielles. Une convention relative à cette étape importante du projet d'extension du terminal a été signée le jeudi 20 juin à Lomé entre le troisième groupe français de bâtiment et travaux publics et Bolloré Africa Logistics, concessionnaire du port de Lomé.

Le projet sera réalisé dans le cadre d'un groupement comprenant Togo Terminal, filiale de Bolloré Africa Logistics, le groupe Eiffage et l'entreprise togolaise de BTP GER. Le contrat s'élève à plus de 26 millions d'euros, environ 17 milliards de francs Cfa, qui seront assurés sur fonds propres par Togo Terminal. Il concerne notamment la construction de 169 000 mètres carrés de chaussée lourde portuaire, l'assainissement, la construction de nouveaux bâtiments ainsi que la fourniture de 8 passerelles métalliques et de deux ponts?bascules de 80 tonnes.

Les travaux devraient durer 18 mois. «*Ces travaux vont permettre de doubler les surfaces de stockage et de tripler les capacités de traitement du terminal. Plus de 16 hectares supplémentaires seront ainsi aménagés avec la création d'un atelier moderne, d'une centrale électrique et d'équipements d'exploitation. Togo Terminal disposera à terme de 38 hectares de terre-pleins*», a précisé Dominique Lafont, président de Bolloré Africa Logistics. Avant d'indiqué que le groupe Bolloré ambitionne de faire du Port autonome de Lomé, l'un des plus performants en Afrique de l'ouest pour des navires de grande capacité, mais aussi la première plateforme de désenclavement pour les pays de l'Hinterland (Mali, Niger, Burkina Faso).

Près de 50 ans après sa mise en service, le Port autonome de Lomé (PAL) reste l'un des moteurs de l'économie nationale et un outil d'intégration. Il dispose encore d'énormes possibilités d'extension de ses infrastructures d'accueil du trafic et de développement d'activités industrielles grâce à son plan directeur tenu rigoureux à l'exécution. Les prévisions d'une croissance du trafic sont largement dépassées depuis 2002. Du coup, l'autorité portuaire a initié des projets d'extension marqués par deux conventions entre l'Etat et deux groupes d'investisseurs privés pour la construction et l'exploitation de deux terminaux à conteneurs sous forme de BOT (un 3ème quai pour porte-conteneurs et une darse faisant du PAL un hub de transbordement devant desservir l'Afrique de l'ouest et du centre). En plus, des financements sont recherchés pour prolonger le quai minéralier et créer un 2ème poste à quai, le seul poste actuel ayant atteint un taux d'occupation supérieur à 85%. Ce qui cause de longues attentes des navires minéraliers en rade et ne permet pas des entretiens et réparations sur le quai.

L'autorité portuaire ambitionne de délocaliser certaines activités de la zone portuaire vers d'autres zones pour libérer de l'espace pour de nouvelles activités industrielles. Elle veut améliorer la circulation à l'intérieur et à l'extérieur du Port par une voirie intérieure et des voies de desserte, pour faciliter le passage par le Port aux opérateurs économiques, le transit par les corridors togolais jusqu'aux frontières et même dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa).

Construction de 15 mini-systèmes d'adduction d'eau à Lomé

La phase de foration officiellement lancée mardi à Ségbé

Après l'obtention du certificat de conformité environnementale et la notification de l'ordre de service aux entreprises attributaires, les travaux de construction des quinze mini systèmes d'adduction d'eau potable ont été lancés mardi dernier par le ministre de l'Urbanisme et de l'habitat, Komlan Nunyabu, sur les sites de Ségbé et de Lankouvi, des banlieues nord-ouest de Lomé. Sur les lieux, l'une des deux entreprises attributaires, FORATEL, était à pied d'œuvre à l'étape du forage du sol. Cette étape devra se poursuivre sur treize autres sites dans les quartiers périphériques de Lomé où le besoin d'accès à l'eau potable constitue un souci permanent des populations.

Komlan Nunyabu, Ministre de l'Urbanisme et de l'habitat

Pour parachever l'étape du forage, l'entrep rise ECETI devra boucler un lot de quatre sites, à savoir Dabarakondji, Afamé et Attiégou au nord-est de Lomé et Kitidjan au nord. En plus de Ségbé et Lankouvi, FORATEL doit achever neuf autres sites, principalement au nord et au nord-ouest de la ville, notamment à Logoté, Yokoè, Apédokoè, Logopé, Vakpossito, Légbassito ou encore à Alinka à la sortie nord de Lomé. Le tout sous le contrôle du groupe IGA. Et sous financement de la Banque mondiale, à hauteur de 417 millions de francs Cfa, dans le cadre du Projet de réhabilitation des infrastructures et des services électriques (PURISE), dont 265,128 millions de francs pour FORATEL.

Les travaux de forage vont se réaliser en deux phases, explique-t-on à la coordination du Purise. La première comprend les travaux de foration sur les quinze sites. Ils permettront de définir les équipements à installer – entendre château d'eau, bornes fontaines, panneaux solaires, bâtiment technique – selon le débit et la profondeur du forage.

Les travaux vont s'étendre sur quatre mois, et pourront atteindre des profondeurs de 250 à 300 mètres. Le temps de leur réalisation va permettre à l'autorité de «*s'assurer des ressources en eau disponibles*», et en qualité, indique-t-on à Agetur. Les forages devant servir à alimenter les mini châteaux d'eau, il sera procédé après au lancement de l'offre des équipements des points d'eau, notamment en pompes solaires, panneaux solaires..., tout l'ensemble qui devrait constituer le château d'eau. Des conduites de distribution devront acheminer l'eau vers une soixantaine de kiosques à eau, à raison de quatre par château d'eau, dans les quartiers identifiés.

Reste à pérenniser l'ouvrage, et c'est en cela que des chefs de quartiers de Ségbé et de Lankouvi, ainsi que des Comités de développement de quartier (CDQ) et la population ont été sensibilisés mardi. Pour la Banque mondiale – qui évoque un minimum de 55 000 personnes supplémentaires –, les forages représentent un enjeu essentiel pour garantir l'accès à une eau de qualité aux plus démunis. Il est alors envisagé, en dehors des séances informations-sensibilisations, des rencontres avec les communautés afin de s'entendre sur les modalités de gestion des forages. «*La Banque mondiale, cette fois, a voulu régler un problème réel. L'eau ici est déterminante. Reste aux populations de prendre soins des installations*», s'est exclamé le ministre Nunyabu. La possibilité est laissée à la société Togolaise des Eaux (TdE) d'étendre le réseau de conduite vers des ménages. Bien entendu en le renforçant par d'autres forages, étant entendu que la société peine à alimenter la capitale.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA

Un total de 5 milliards Cfa enregistrés la 3è semaine de juin

Au de la période du 12 au 18 juin 2013, un montant total de 5,000 milliards de francs Cfa a été enregistrés en prêts par les banques et établissements de crédit du Togo sur le marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). Cela porte sur un grand total de 97,000 milliards de francs pour l'ensemble des huit pays de l'Union, et autant pour les emprunts.

Les prêts au Togo sont à une semaine pour 4,000 milliards et à un mois pour 1,000 milliard. A une semaine, ils ressortaient avec un taux moyen pondéré à 3,11% et un taux minimum à 2,75%. Le taux maximum s'est situé à 5,50%. A un mois, les mêmes taux se sont situés respectivement à 5,23%, à 5,00% et à 5,50%.

Les banques du Burkina Faso ont enregistré le plus d'emprunts, à 46,000 milliards. Ils sont notamment à un jour pour 4,000 milliard. A cette échéance le taux moyen pondéré s'est situé à 3,67% et le taux minimum à 3,25%. Le taux maximum ressortait à 4,50%. Le Burkina est suivi par les établissements bancaires sénégalais qui on enregistré des emprunts à 20,000 milliards, dont 2,000 milliards à trois mois. A cette échéance-là, les trois taux se sont situés respectivement et à un niveau unique de 4,00%. En termes de prêts, les banques de la Côte d'Ivoire ont enregistré le maximum, à 59,600 milliards, dont 11,100 milliards sont à deux semaines. Là, les trois taux sont fixés respectivement à 5,00%, à 4,50% et à 6,00%.

Au cours de la même période, le Bénin a enregistré des emprunts à 15,400 milliards contre des prêts à 4,300 milliards, alors que la Guinée-Bissau n'a enregistré que des emprunts à 0,700 milliard. En termes de prêts les établissements maliens et nigériens ont enregistré respectivement 15,700 milliards et 1,000 milliard, alors que leurs emprunts se sont situés à 6,000 milliards et 1,000 milliard.

Dépôt de candidature pour les législatives

L'Ue prend acte et encourage

Le chemin a été long et l'accouchement difficile et pourtant le résultat est là, palpable, au vu et au su de tous.

Déposera, ne déposera pas. Participera, ne participera pas. L'opposition togolaise face au parti au pouvoir a joué et le Togo a gagné. Le 19 juin à 00 heure, fut clôturé le dépôt des listes des candidatures au législatives du 21 juillet, et à la surprise générale presque tous les partis composant les deux parties - opposition et parti au pouvoir- en jeu ont déposé leurs listes. Ouf ! Même la communauté internationale s'en est réjouie. Comme le témoigne cette déclaration de la Délégation de l'Union européenne, en accord avec les Chefs de Mission des Etats Membres de l'Union européenne et des Etats-Unis ainsi que la Coordonnatrice résidente du Système des Nations Unies au Togo dont voici la teneur

La Délégation de l'Union Européenne au Togo, en accord avec les Chefs de Mission des Etats Membres de l'Union européenne et des Etats-Unis ainsi que la Coordonnatrice résidente du Système des Nations Unies au Togo, a fait ce jour la déclaration suivante:

"*Nous nous réjouissions de la présentation de listes de candidats pour les prochaines élections législatives par l'ensemble des principaux partis politiques du Togo.*

Nous félicitons toutes les parties pour les récents efforts de dialogue et encourageons vivement le Gouvernement et l'Opposition à continuer à œuvrer ensemble dans un esprit d'ouverture et de sincérité et à poursuivre des mesures d'apaisement en vue d'élections pacifiques.

La Délégation de l'Union européenne, les Chefs de Mission Diplomatiques et la Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies soulignent l'importance de la mise en place de toutes les mesures et procédures qui puissent assurer des élections crédibles et transparentes."

FOOTBALL/D1/8E JOURNEE/RESULTATS

Semassi fait plier l'AS Douanes

Malgré sa défaite 0-1 face à Semassi dimanche au stade municipal en match comptant pour la 8e journée du championnat national de première division, l'AS Douanes conserve tout de même son fauteuil de leader à la différence de but devant Foadan, auteur d'une victoire sans bavures sur Gbikinti 2-0.

Les Douaniers n'avaient jamais autant été à la peine depuis le début du championnat. Mais devant la formation de Sémassi bien en forme, Ils ont dû jouer des coudes pour éviter le naufrage. Ils ont été aidés par une attaque de Sémassi bien en panne et leur goal Essoazina Sadat décisif sur plusieurs arrêts. Mais Zangaba Abass et ses coéquipiers, à force de plier, ont fini par rompre en deuxième mi-temps sur un penalty transformé par Nekere Gafarou.

L'AS Douanes, battue, garde pourtant le fauteuil de leader avec 16 points et une différence de buts de plus 9 contre 6 pour Foadan (16 pts), auteur de sa quatrième victoire à domicile sur Gbikinti de Bassar 2-0. A Fiokpo, Maranatha s'est fait violence par deux fois pour revenir au score 2-2 devant l'AS Togo Port qui a laissé filer dans les derniers instants une précieuse victoire. Du coup, c'est Dyto qui prend la 3e place après sa victoire de samedi sur Tchaoudjo AC 4-1.

Autre victoire qui mérite d'être notée, c'est celle de l'Etoile Filante sur Asko 2-1. Les Shooting Stars en panne de victoire depuis le démarrage de la saison obtiennent leurs premiers trois points. Avec 7 points au compteur, l'Etoile Filante peut lancer sa saison. Mais il faudra attendre le derby de la 9e journée contre Agaza se faire une idée sur le réveil des gars du quartier commercial de Lomé.

Autres résultats : Unisport et Gomido se séparent 0-0; Même score entre Anges et Kotoko ; Agaza ramène le point du nul de Tchamba (1-1); Foadan s'impose sur Gbikinti 2-0.

FOOTBALL/

Togo : Auguste Dogbo prend la tête de Comité national olympique

Auguste Dogbo a été élu samedi, président du Comité national olympique togolais (CNOT) à l'issue d'une assemblée général élective. Il succède ainsi au Général Poutoyi Nabede qui n'était pas candidat à sa propre succession. M. Dogbo présidera un bureau exécutif de 11 membres pour quatre ans.

Premier vice-président du bureau sortant, le nouveau président du CNOT a battu aux élections la présidente de la Fédération togolaise de basketball, Nadouvi Lawson également membre du bureau sortant.

Le nouveau président du CNOT a promis de donner le meilleur de lui-même pour promouvoir davantage l'olympisme au Togo par un appui soutenu de son institution aux fédérations sportives affiliées au comité.

Trente-six délégués issus de 16 fédérations olympiques et 4 fédérations non olympiques affiliées au CNOT ont pris part au vote.

Accusé d'attribuer trop de marchés gré à gré par les entrepreneurs des BTP

Le ministre des Travaux publics, Ninsao Gnofam réagit:

«Ces entreprises font du mauvais travail»

suite de la page 3

pouvons faire du gré à gré si toutes les entreprises travaillent comme son entreprise. Des chantiers qui n'ont pas pu aboutir ou qui ont été mal faits, ils le savent quand ils le disent.

Ces entreprises à qui vous avez fait l'entente ou du gré à gré, vous voulez dire qu'elles sont les meilleures sur le terrain au jour d'aujourd'hui ?

Oui, nous les notons. Quand on donne les travaux à trois ou quatre entreprises en même temps dans les mêmes conditions, celles qui terminent la première avec satisfaction, je crois qu'il n'y a pas à dire. Elle est la meilleure. Nous avons des entreprises qui avaient moins de travaux à faire par rapport aux concurrentes qui n'ont pas pu terminer les travaux à tant. Et celles qui avaient plus de travaux ont pu terminer avant, sans même être interpellée par l'administration, parce qu'il y a des problèmes. Les entrepreneurs eux-mêmes le savent.

Si les textes vous donnent la possibilité, Monsieur le Ministre, donner du gré à gré, est-ce qu'il n'y a pas de limite, à partir du moment où beaucoup d'entreprises attendent sur le terrain et que vous ne les laissez pas se confronter sur le terrain de la concurrence, est-ce qu'il n'y a pas de limite à tout cela ?

Dire que nous faisons du gré à gré aux mêmes entreprises, c'est faux. Il faut savoir qu'aujourd'hui, dans le cadre des travaux que nous sommes entrain de réaliser, l'Etat a initié une façon de financer ces travaux-là. Et c'est sur les préfinancements. Nous disons, bon, nous n'avons pas d'argent pour financer les travaux de telles routes, mais nous voulons les réaliser. Nous demandons aux entreprises de nous faire des propositions et d'apporter des financements pour les réaliser.

La demande se fait comment?

La demande peut se faire par appels d'offres ou directement en sélectionnant les meilleures entreprises.

Et vous le faites régulièrement?

Nous ne le faisons pas régulièrement. Je suis désolé quand on dit que nous le faisons régulièrement, c'est comme si chaque jour, chaque semaine nous attribuons les travaux. Il ne faut pas confondre. Nous venons d'être saisi par exemple que, dans le cadre des travaux du grand contournement, avec les dernières pluies, des cimetières ont été emportés. Il est entrain de pleuvoir. Vous voulez que moi je me mette à lancer un appel d'offre dont l'attribution ne peut intervenir qu'après trois mois, au moins pendant qu'il pleut, pendant que les gens sont dans l'eau. Et quand je demande à faire un avenant à l'entreprise qui est entrain de réaliser les travaux d'entreprendre très rapidement la construction des bassins ou de réaliser un assainissement pour éviter que des gens soient inondés, qu'on m'accuse de faire du gré à gré, je ne comprends pas.

On croit comprendre d'ailleurs que vous donnez les marchés non seulement gré à gré, mais vous les donnez à d'autres qui surfacturent et qui reviennent pour distribuer les restes dans le circuit. Comment contrôlez-vous ces situations ?

Aujourd'hui pour faire une bonne route, on ne dépasse pas moins de un milliard pour faire seulement un kilomètre.

Les gens pensent qu'ils peuvent faire moins.

C'est eux qui le pensent. Nous les avons mis à plusieurs reprises à l'épreuve et nous avons vu les résultats qu'ils ont sortis. Je ne peux pas par exemple avec la reconstruction de la nationale N°1 attribuer un marché de cette importance là à une entreprise dont je sais pertinemment qu'elle n'a pas les moyens de le réaliser ! Pourquoi nous voulons faire du plaisir à quelqu'un alors que nous savons qu'il n'a pas les capacités de réaliser les travaux. Nous lançons un appel d'offre pour réaliser les travaux, et c'est le maître d'ouvrage qui a le droit, c'est le code des marchés qui le dit, de sélectionner sous notre responsabilité l'entreprise dont nous jugeons les capacités suffisantes pour

réaliser les travaux comme nous le voulons. Quand on dit l'argent circule, c'est vrai. C'est compte tenu du coût des travaux. Vous prenez cent kilomètres de route, vous dépassez cent cinquante milliards pour le réaliser. Même par appel d'offre, vous imaginez, les cent cinquante milliards ne peuvent pas être remboursés avant vingt ans ! Mais nous ne pouvons pas construire une route qui ne peut pas aller au delà de vingt ans, c'est au-delà du terme de remboursement du crédit. Comment vous voulez qu'on donne des travaux aux entreprises pour des raisons, je n'en sais lesquelles, pour un crédit que l'Etat doit payer pendant vingt cinq ans, trente ans, qui va construire une route qui aura une durée de vie de cinq ans. Vous préférez ça ? Lorsqu'on dit que nous donnons du gré à gré, nous avons une expérience. Il y a deux ans, la section Novissi Aéroport, la voie qui a été aménagée en deux fois deux. Lorsque nous avions voulu reconduire le marché un an après, on nous a dit non qu'il faut faire un appel d'offre. Nous avons fait l'appel d'offre. Vous savez combien on a payé pour cette route là ? Dans les mêmes conditions, la route quand les études avaient été faites et attribuées à l'entreprise, c'était pour trois cent cinquante millions. Mais quand on fait l'appel d'offre, l'Etat a déboursé six cent millions pour faire ce tronçon de six cent mètres. Et c'est le cas aujourd'hui lorsque j'entends dire que nous avons fait du gré à gré à SATOM. Il ne s'agit pas du gré à gré.

L'appel d'offre pour Golf Club, SATOM aurait été gagné vraiment. Maintenant les quatre rues, comment vous les avez attribués?

Je vais vous expliquer. En 2011, dans le cadre du programme d'aménagement de la zone lagunaire, SATOM avait enlevé l'essentiel des marchés sur concurrence. Mais à un moment donné, ces voies là ne pouvaient pas être réalisées, parce que le financement ne suffisait pas. Et l'année passée en 2012, nous avons repris les négociations avec le bailleur. Et comme en 2009, parallèlement aux études qu'on faisait pour la réalisation de l'échangeur, on avait lancé le programme d'aménagement de ces voies-là, le financement n'a pas suffit. Et donc, nous avons décidé, qu'au lieu d'aller à l'échangeur, nous allons différer un tout petit peu le projet de l'échangeur et pouvoir réaliser, réaménager toutes les voies d'accès à l'échangeur. On a repris le dossier. On l'a réévalué. On s'est retrouvé pratiquement à plus, une fois et demi, le coût de 2009. Qu'est-ce qu'il faut faire. Nous avons proposé au bailleur et à la commission nationale des marchés publics le problème que nous avons. Nous avons dit bon, nous prenons sur nous de négocier avec SATOM qui avait enlevé les marchés normalement, et nous avons discuté avec SATOM. Si elle peut nous maintenir les mêmes prix de 2009 pour 2013, c'est ce que nous avons fait. Est-ce que c'est ce qu'on appelle de gré à gré ? Je parie que si nous avions lancé l'appel d'offre, nous n'aurions pas pu réaliser même deux des quatre voies.

Maintenant comment allez-vous faire pour ramener le calme? Il y a un peu de zizanie dans le secteur du BTP.

Oui, moi je pense qu'au lieu d'aller sur les antennes des chaînes privées pour critiquer l'administration, ce sont nos partenaires de toujours ces entreprises-là, qu'elles viennent à nous. Nous allons discuter. S'il y a des choses à corriger, nous allons le faire ! Mais nous aussi, nous allons leur expliquer la position de l'administration. Tous les projets que nous avons lancés qui n'étaient pas prévus en 2009 dans le cadre du projet d'urgence, pour ces travaux, ils n'ont qu'à se préparer, nous allons lancer l'appel d'offre. Le dossier est déjà prêt, elles n'ont qu'à soumissionner et nous verrons bien.

EQUIPE NATIONALE

Six s'en va...définitivement!

La collaboration agitée entre Didier Six et l'équipe nationale du Togo va-t-elle prendre fin ? Le Français, sous contrat jusqu'en novembre 2013, a annoncé, samedi sur Fréquence 1, une radio togolaise privée son intention de quitter ses fonctions de sélectionneur.

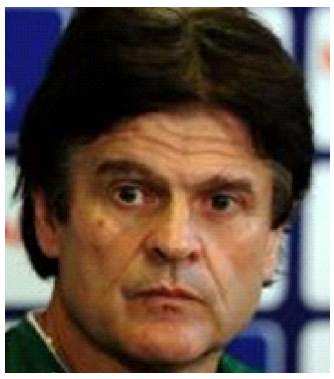

Sa décision intervient au lendemain de l'enquête ouverte par la FIFA sur l'inéligibilité des joueurs alignés par le Togo, l'Ethiopie et la Guinée équatoriale. Le problème du Togo avec la faîtière du football mondial est né du fait que le sélectionneur a ligné l'international togolais Alaixys Romao contre le Cameroun alors qu'il avait accumulé deux cartons jaunes.

Outre ce conflit avec la FIFA, le technicien français, n'a pu qualifier les Eperviers pour le Mondial 2014. Avec 4 points derrières la Libye (9 points), le Cameroun (7 points) et la RD Congo (6 points), le Togo est éliminé avant la dernière journée qui aura lieu en septembre prochain.

Le bilan de Six est positif à 50% puisqu'il a été recruté en janvier 2012 par la Fédération togolaise de football (FTF) pour qualifier à la Coupe d'Afrique des Nations 2013 et au Mondial 2014. Il a même réussi a qualifié pour la première fois dans le football togolais, les Eperviers aux quarts de finale de la CAN 2013 en Afrique du Sud.

REPERES

450 millions pour les campagnes électorales

Le Conseil des ministres s'est réuni le jeudi 13 juin 2013 autour du président de la République, Faure Gnassingbé.

Le premier décret fixe le montant de 450 millions pour le financement des campagnes électorales des partis politiques lors des élections législatives du 21 juillet 2013. Le Conseil des ministres fixe également les modalités de répartition en 3 étapes. Pour le ministre Yacoubou Hamadou: "*la première étape est estimée à 200 millions FCFA de façon égalitaire au groupe de partis politique ou parti politique, au député non inscrit qui siège à l'Assemblée nationale*". Il a ajouté que : "*Le 2e volet, c'est 100 millions qui seront repartis de façon proportionnelle aux partis politiques extraparlementaires. Le 3e volet, c'est 150 millions qui vont être repartis aux partis qui seront représentés à l'Assemblée nationale après les élections législatives*".

Le dialogue STT-Gouvernement

Contrairement à ce que pensent certains leaders politiques de l'opposition, les choses connaissent plutôt une évolution progressive dans le cadre des négociations entre la coordination de la Synergie des travailleurs du Togo (STT) et le gouvernement. Et pour preuve, Dr Gilbert Tsolenyanu, l'un des porte-paroles de ce regroupement de syndicats de travailleurs, a dit vendredi, reconnaître que des avancées ont eu lieu sur plusieurs points.

Le seul bémol demeure la question de la valeur indiciaire et de la grille salariale. Sur le premier point, le gouvernement propose 5% alors que la STT demande 100%.Une hausse qui ferait exploser, selon le gouvernement, le budget national. Comme approche, faut-il le rappeler, jugeant légitimes les exigences de la STT, le gouvernement propose une augmentation progressive. Il parait alors aberrant que son interlocuteur rejette une telle proposition. "D'ici fin juillet, on doit avoir un accord", a par ailleurs martelé Dr Tsolégnanu, comme si c'était la STT qui distribue les cartes. Il va loin en menaçant que "*si d'ici là aucun accord ne pointe à l'horizon, la Synergie compte organiser une manifestation d'envergure nationale*". Ce responsable de la STT explique qu'il s'agira d'une marche nationale qui débutera dans chaque préfecture, de Lomé jusqu'à Cinkassé et après, il y aura une déferlante des travailleurs sur Lomé pour faire une gigantesque marche avec un sit-in, jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé.

Quand les fauteurs de troubles viennent d'ailleurs

L'Association des jeunes de Bè pour la paix (Ajbp) a organisé une conférence de presse ce samedi 22 juin 2013 au centre communautaire de Bè pour prôner la paix pendant les périodes électorales.

Portée sur les fonts baptismaux le 4 janvier 2013, l'Ajbp trouve que c'est important de préserver la paix pendant les prochaines élections législatives. Selon la déclaration liminaire, de l'association : "*Les périodes électorales ont été toujours des moments de violences de tous genres (saccages, actes de vandalisme, destruction des pavés, viols…). Souvent et c'est connu de tout le monde que les quartiers Bè et Ablogamé restent le théâtre de ces violents affrontements*". Ainsi, pour éviter les violences au cours des prochaines élections législatives, l'Ajbp veut organiser des réunions, des conférences pour sensibiliser la population et surtout la jeunesse des quartiers comme Bè, Adakpamé, Ablogamé, etc. Selon le secrétaire général de l'Ajbp, M. Yao Mawugbé: "*Bè n'est pas facile à gérer, il faut prendre beaucoup de temps. Nous n'allons plus recevoir ceux là qui viennent d'ailleurs pour semer les troubles*", avant d'ajouter que "*Les chefs du quartier seront à nos cotés pour nous conseiller*". Rappelons que le bureau de l'Ajbp est composé de 6 membres.

Les validations 25 jours avant la date du scrutin

Le dépôt des candidatures est définitivement clos le 19 juin dernier à minuit. Et la CENI se félicite d'avoir réussi à bien mener ce processus. Il reste à la Cour Constitutionnelle de valider les dossiers de candidatures. L'institution judiciaire suprême du pays doit donner les résultats 25 jours avant la date du scrutin. "A cette étape cruciale du processus électoral, la CENI tient à informer tous les acteurs impliqués dans ce processus, les partis politiques, les regroupements de partis politiques et les groupes des candidats indépendants, en particulier les femmes et les hommes des médias tant publics que privés, que tous les dossiers enregistrés, après les vérifications administratives au Ministère de l'Administration territoriale, seront transmis à la Cour Constitutionnelle qui publie la liste des candidats au plus tard vingt-cinq(25) jours avant la date du scrutin", indique la CENI sur son site Internet. Le scrutin aura lieu le 21 juillet 2013.

Editorial

TROP PLEIN DE CANDIDATURES ?

suite de la page 1

Mais il fallait faire la place aux générations nouvelles et resituer la formation présidentielle dans l'univers pluraliste.

Novation également du côté de l'opposition. L'UFC va évaluer l'impact dans l'électorat de son pacte avec le pouvoir pour apaiser la vie politique togolaise.

Quant à l'opposition, radicale elle se présente divisée au scrutin.

Avec d'un côté le CST et de l'autre côté ARC EN CIEL un peu abasourdi d'avoir été rejeté d'une liste commune. Il faudra apprécier comment cette division est jugée par l'opinion. Le moment est venu aussi de remettre les compteurs au diapason de l'électorat et de jauger ce que pèsent réellement les marcheurs du samedi.

Dans cette atmosphère de rénovation, il faudra également évaluer la place des indépendants ou des formations politiques nouvelles qui pourraient créer la surprise ;

Le vote est lancé.

Que le meilleur gagne.

Musique

Fête de la musique tendance Mytron Nunya

La fête fut belle vendredi dernier au Centre culturel Mytro Nunya. Zoul, le directeur, a réussi une prouesse d'organisation, une première, de rassembler les acteurs de la musique autour de la musique. L'UNAM, le SARIAC, le Goethe Institut, le Centre culturel Filbleu, furent associés à cet événement. Le forum a rassemblé les acteurs concernés, artistes en premier lieu, mais aussi producteurs, managers, hommes de médias, responsables de centres culturels ou de bar, ingénieurs du son, responsables de studios. Presque cinq heures de temps furent consacrés à ce forum. Des débats intéressants et de fructueux échanges eurent lieu pour apporter des réponses

communes à tous les défis à relever pour le mieux-être de la musique et des musiciens au Togo!

L'Institut Goethe, le Centre culturel Filbleu, et Mytro Nunya ont montré tout de même l'importance d'un travail d'ensemble des centres culturels. La réussite de ce forum dépend aussi en partie d'eux.

La soirée en apothéose a été animée par deux espoirs de la musique togolaise : les talentueuses Kezita et Adjo'a Sika, chacune dans son genre. Kezita a enchanté son public, la voix et le charme que glane une maîtrise de la scène, cette chanteuse de reggae nous change de l'état du genre au Togo. Elle est l'espoir du reggae au Togolais. Il faut prendre date pour l'avenir.

Adjo'a Sika, la petite dame qui la joue sur des airs de Dobet Gnahoré, les dreads au vent, produit une world musique avec un accent africain. Elle rappelle quelque peu l'éphémère Vanessa Worou. Adjo'a Sika gagnerait quelque peu à améliorer ses chansons et une composition générale quelque peu stéréotypée. Mais un espoir à suivre…

Littérature

Malraux, éclats du maquis

De 1936 à 1937, Malraux fit sa guerre d'Espagne : cela donna L'Espoir, magistrale fresque républicaine. De 1944 à 1945, il participa à la résistance française, et... rien ?

"*Pourquoi ce silence total sur nos tortures ? écrivit le critique Roger Ikor en 1957. Si Malraux n'avait renoncé au roman qu'après nous avoir donné, suite à L'Espoir, la fresque française de notre écroulement, de notre insurrection et de notre résurrection, nous n'aurions guère éprouvé de surprise.*" En fait, Malraux avait projeté, au début des années 1970, un roman qui serait aux résistants ce que L'Espoir fut aux républicains; puis il y renonça. Les éditions Gallimard en publient les fragments inédits, tandis que les

éditions du CNRS font paraître une version génétique où se retrouvent les raisons de son abandon. De quoi relancer les sempiternelles questions sur le degré de mythomanie de l'auteur et la durée de son combat pour la France ? Peut-être, mais devant ce corpus, comme l'écrit Jean-Louis Jeannelle - qui a établi la version génétique - , "*la question est moins celle du mérite moral que l'on peut reconnaître à Malraux en tant que résistant que celle de la valeur des textes* ".

Malraux maîtrise à la perfection l'art si peu français de dire la guerre: ce talent éclate ici dans l'affrontement de plusieurs maquis (mal) coordonnés et d'une colonne de Panzers, puis lors de la mort du résistant Gardet. " *Les mitrailleuses des chars tirent à feux croisés. Un coup de trique sur le bras gauche : bon, une balle, pas d'importance, l'os n'est pas touché. Une balle dans la tête. Même sérénité des champs et des bois.*" La sécheresse du style ne trompe pas : ces fragments donnent à lire les matériaux déjà transformés d'une reconstruction romanesque et épique. La discussion entre deux lieutenants du maquis (dont un abbé) précise le ton (héroïque et analytique) : "*Je n'ai pas le goût des boniments, monsieur l'abbé : mais ces types sont une chevalerie. Un peu bafouillante, bien sûr.*" De même ces morceaux de roman, qui oscillent entre l'ébauche et l'achevé, et entre témoignage et légende.

Jean-Louis Jeannelle rappelle comment Debray, pour louer l'ouvrage minutieux du résistant Daniel Cordier, Alias Caracalla, le définit comme un " anti-Malraux ". Derrière le sarcasme, l'analyse est juste : Malraux veut témoigner pour les hommes du " Non ", mais ne peut s'empêcher d'être un grand écrivain.

Le Magazine littéraire

Patrimoine

Projet Cascade verte cherche financement

Il s'agit de faciliter l'accès à la cascade de Gbaledze et d'améliorer son attractivité en réaménageant le sentier qui y mène avec la population locale. La plus grosse partie des travaux auront lieu du 5 au 25 Août à l'aide d'un camp chantier international. Des bénévoles européens et togolais réaliseront ensemble les aménagements dans le plus grand respect de la nature et de la biodiversité locale.

La cascade se trouve sur les hauteurs du village de Kpélé Tsavié dans la région des plateaux à 25 Km de Kpalimé, la ville la plus active du Togo dans le domaine associatif, artistique et touristique. Le site rencontre de nombreux problèmes dont l'absence d'organisation efficace pour les visites, absence d'entretien et surveillance du site, aucun revenu généré pour la population locale ; difficulté d'accès, les problèmes environnementaux (déforestation, pollution et dégradation).

Le Projet Cascade Verte se propose de chercher des éléments de réponse, de porter ces réflexions au grand public et de réaliser l'aménagement du lieu en mettant au premier plan son aspect environnemental.

L'objectif général : Développer l'attractivité de la cascade de Gbaledze en aménageant le sentier de manière écologique et solidaire. Il s'agit d'aménager "le chemin qui mène au site de manière à le sécuriser et à le rendre plus accessible et plus agréable. En faire également un chemin d'éducation et de sensibilisation à la protection de la nature en posant des poubelles ainsi que des panneaux d'informations et de sensibilisation", de reboiser les terrains dénaturés par la déforestation qui longent le chemin, pour le bien du paysage, de l'environnement et en collaboration avec le village.

- Former un comité de gestion de la cascade chargé de la gestion et de l'entretien du site. Ce comité comprendra une dizaine de guides issus des villages du canton qui seront formés ; de faire la promotion du travail réalisé auprès des associations et des médias togolais de façon à faire connaître la cascade et développer l'activité.

Coût global du projet : 14.000 euros.

L'UNION Pour la Patrie

Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA G.

Serveuses de bar et maquis

Des femmes battantes

Il n'y a pas de sot métier dit-on. Et pourtant, il est des métiers dont l'exercice vaut à leurs tenants médisances et inconsidération. Est de ceux-ci, le métier de serveuse de bars et maquis. Les femmes ou filles qui l'exercent sont traitées de tous les noms d'oiseaux et travaillent dans des conditions pas toujours agréables. Nous avons rendu visites à ces femmes et à leurs responsables immédiats, des gérants, qui ont bien voulu se prononcer sur les difficultés et les préjugés qui entourent le métier, sur le comportement de certains clients et les solutions d'urgence prises lorsqu'il y a des bagarres entre ces serveuses et les clients.

Etonam Sossou

Elles sont des milliers qui, pour diverses raisons dont l'absence de soutien familial, la pauvreté des parents ou un cursus scolaire non achevé pour ne pas dire des plus courts, trouvent leur salut dans les maquis, bars et restaurants où elles offrent leurs services. Mais elles n'y sont pas du tout choyées, le milieu n'étant pas toujours fréquenté par des enfants de chœur ; aussi entend-on souvent les appeler «*prostitués*» parce qu'elles seraient à la disposition de tous les mâles en rut. Pourtant, beaucoup n'entendent que faire leur travail et avec prévenance, elle se démènent comme de beaux diables pour assurer un service qu'elles veulent irréprochable. Mais hélas ! La mauvaise réputation leur colle à la peau. Ainsi, pour nombre de clients, en tout cas pour une grande partie d'entre eux, ces filles ne sont rien d'autres que des prostituées qu'il faut traiter comme telles. C'est-à-dire sans respect et sans ménagement. Dès lors, ils oublient que les serveuses sont avant tout des femmes, leurs sœurs qu'il faut traiter avec tout le respect dû à la femme en général. Mais pour une histoire de monnaie qui tarde à venir, de boisson qui ne serait pas assez fraîche au goût du client ou pour tout autre fait et geste, vite mal interprétés par le client, la serveuse en prend pour son grade et est traitée de tous les noms d'oiseaux. Elles sont souvent les souffre-douleur de certains clients qui arrivent au maquis déjà très énervés pour une raison ou une autre et sont alors prêts à leur faire des misères, histoire de se défouler. Elles sont aussi la plupart du temps victimes de petits copains qui font dans la jalousie lorsqu'ils les voient en compagnie d'une autre personne ou de personnes qui ont des visées amoureuses sur elles. Et comme on les pense prostituées, certains mâles prennent très mal leur refus des avances à elles faites et n'hésitent pas à les violenter dans le bar ou à aller même les agresser chez elles. Des actes posés souvent dans l'indifférence générale des autres clients, des autres serveuses et même parfois des gérants censés les protéger. Ne travaillent-elles pas pourtant pour le compte de ces gérants et par extension des propriétaires de ces bars et autres maquis ? Si les gérants reconnaissent que ce ne sont pas les bagarres qui manquent entre serveuses et clients, ils reconnaissent volontiers que le plus souvent les clients n'ont pas raison mais comme leur commerce vit du fait de l'existence de cette clientèle, ils s'arrangent pour donner raison aux clients afin de pouvoir toujours compter sur eux pour fréquenter leur espace. Ne dit-on pas que le client est roi ? En tout cas la pauvre serveuse doit ravaler sa fierté si elle tient à garder son emploi dans le bar.

Autre tourment pour ces femmes, il y a de ces clients qui leur tapotent les parties intimes sans aucune pudeur avec à la clé un langage des plus orduriers à leur égard. On en vient alors à se demander si c'est seulement au maquis qu'ils se comportent de la sorte ou si dans leur foyer ils ont ce type de comportement avec leur épouse pour ceux-là qui sont mariés ou pour ceux qui ont en général de petites amies. En plus de supporter les humeurs pas toujours agréables de leurs hommes, les serveuses doivent essuyer les foudres de certaines femmes. En effet, il arrive qu'une femme mariée «*se pointe*» dans le maquis pour en découdre avec une serveuse au motif qu'elle veut lui prendre son mari. Ce genre de situation est devenue monnaie courante. Quelle que soit la bonne foi et les explications de la serveuse, elle pourra dans le meilleur des cas s'en tirer avec des injures suite aux interventions de bonnes volontés. Sinon, elle recevra une correction exemplaire et autres tortures physiques seulement connues des femmes. Le spectacle est en pareil cas garanti ; les pagnes volent dans tous les sens à la grande joie de clients et autres serveuses qui se rincent les yeux.

Des conditions de vie incitant à la débrouille

Qu'ont-elles fait donc ces braves serveuses pour mériter ce sort ? C'est vrai que toutes ne sont pas exemptes de reproches, mais elles sont aussi loin d'être toutes des «*chercheuses de problèmes*». En effet, si la plupart de celles rencontrées rejettent en bloc les accusations de «*voleuses de maris*» portées contre elles, d'autres par contre ont assuré de la véracité du phénomène. De même si toutes ne sont pas des prostituées, il y en a dont les comportements avec les clients ne prêtent pas à équivoque et révèlent leur désir de s'offrir moyennant espèces sonnantes et trébuchantes ; il n'y a parfois qu'à voir comment elles s'habillent pour s'en rendre compte. Avec un salaire moyen compris entre 15 000F et 30 000F CFA le mois, ce ne sont pas les problèmes existentiels du genre : comment se loger, se nourrir, se vêtir, se soigner, aider sa famille qui manqueront. En effet, pour qui connaît la cherté de la vie dans nos villes, cette rémunération est bien dérisoire et les équations pour résoudre les problèmes de la vie sont le lot quotidien de ces braves femmes issues souvent de familles pauvres. Les plus chanceuses d'entre elles arrivent par la générosité de certains clients sensibles qui leur laissent quelques menues monnaies.

En provenance de la Polyclinique de Bois en France

Des appareils de dialyse pour le Togo

La Polyclinique de Blois en France vient d'offrir des appareils de dialyse au Togo selon le site d'informations français, lanouvellerépublique.fr. C'est un ouf de soulagement pour les Togolais car ces appareils manquent cruellement aux professionnels de santé et aux patients souffrant d'insuffisance rénale.

D'origine togolaise, le docteur Kodzo Akposso, néphrologue au centre de dialyse de la Polyclinique de Blois, a été sollicité par l'Association des dialysés du Togo. Après un accord avec le centre hospitalier universitaire de Tokoin, à Lomé, sept générateurs, toujours opérationnels pour la réalisation de séances de dialyse, ont été envoyés le 21 juin 2013. Trois générateurs en pièces détachées qui serviront à dépanner les autres machines ont aussi été acheminés. Neuf, un générateur coûte 20.000€. Ces appareils devraient arriver au Togo vers la mi-juillet, après avoir transité par bateau. Cette action s'inscrit dans une démarche de développement durable, dans un but solidaire et de donner une seconde vie au matériel.

Son parc technique ne répondant plus aux contraintes françaises, la Polyclinique de Blois a renouvelé une partie du matériel du service de dialyse. « *Quand les machines ont 7 ans d'âge ou ont accumulé 30.000 heures de fonctionnement, nous ne pouvons plus les utiliser en France* », explique Patrick Gautier, responsable technique du service de dialyse.

Des générateurs de ce type avaient déjà été expédiés en 2006 au Maroc. D'autres actions solidaires ont déjà été engagées par la Polyclinique ces dernières années. En 2007, du matériel de traitement des eaux de dialyse provenant de l'ancienne clinique blésoise des Lices a été installé au Vietnam par Patrick Gautier. En 2004, l'ensemble du matériel médical de la clinique des Lices a été donné à un établissement de santé de la Côte d'Ivoire.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°234 DE LOTO KADOO DU 14 JUIN 2013

Nous sommes le vendredi 21 Juin 2013 et le tirage de Loto Kadoo auquel nous prenons part qui porte le **N° 235.**

Conformément aux règles de ce jeu, le tirage de ce jour s'est fait directement sans bonus, car, les deux derniers ont été effectués avec bonus. Vendredi dernier, ce sont les villes de **DAPAONG, ATAKPAME, AMLAME et LOME** qui se sont illustrées par les gros lots qui y ont été remportés.

Ainsi, dans la capitale, il a été recensé **un gros lots 1.000.000F CFA, un gros lot de 1.250.000F CFA et un maxi gros lot de 5.750.000F CFA** sur **les points de vente 7998, 7124** et **6411.**

A **DAPAONG, ATAKPAME et AMLAME,** ce sont **des lots de 500.000F CFA** qui ont été répertoriés respectivement auprès **des opérateurs 7403, 7102 et 2372**.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS,
UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°235 de Loto Kadoo du Vendredi 21 Juin 2013

Numéro de base

33	01	18	81	07

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 645 de Lotto Diamant du lundi 24 Juin 2013

Numéro de base

88	84	49	52	28